

Chers amis,

Je vais vous parler d'un jeune homme épatant, enthousiasmant, important.



Il s'appelle **Romain Migus** et c'est un des meilleurs connaisseurs du **Venezuela** que je connaisse. [Son blog](#) est une source d'informations précieuse pour contredire et invalider les mensonges quotidiens de la presse française (toute entière vendue aux ultra-riches) sur le Venezuela.

Les analyses de Romain sont souvent reprises sur le site [Le Grand Soir](#), que je considère comme un des cinq ou six meilleurs sites d'information en France (avec [Les Crises](#), [RT France](#), [Le Saker francophone](#), [Investig'Action](#) et le [CADTM](#), notamment).

Je vais regrouper dans ce billet quelques perles récentes de Romain. Vous allez voir comme c'est excitant et stimulant :

- D'abord, ce formidable entretien de Romain avec Blanca Eekhout, Ministre des Communes, sur l'organisation de la démocratie vénézuélienne — en comparaison (pour l'instant), la France peut rougir de honte pour sa nullité crasse en matière démocratique :

Interview de Blanca Eekhout, ministre des Communes de la République Bolivarienne du Venezuela

<https://www.romainmigus.info/2019/06/la-democratie-participative-au.html>

Depuis l'étranger, le Venezuela est souvent dépeint comme une dictature, où le chef de l'Etat, Nicolas Maduro, règnerait de manière autoritaire et violente sans prendre en compte les aspirations populaires. Cette description se heurte pourtant à une réalité qu'il est impossible de nier : le chavisme et le président Maduro possèdent le soutien d'une partie non négligeable de la population vénézuélienne. La propagande du système médiatique [français] ne permet donc pas de répondre à la question : Pourquoi ?

Un des éléments de réponse est à chercher du côté de la démocratie directe et participative implantée au Venezuela depuis l'avènement d'Hugo Chávez au pouvoir. Cet aspect central de la Révolution Bolivarienne est systématiquement nié par le système médiatique. Les luttes du Peuple vénézuélien au sein du système de Conseils communaux et des Communes socialistes sont invisibilisés. Nous sommes donc allés interviewer Blanca Eekhout, ministre des Communes afin qu'elle explique au lecteur francophone l'originalité et la robustesse de la démocratie vénézuélienne.

Blanca est une militante sociale de la première heure, elle a été la fondatrice de nombreux médias associatifs comme Catia Tv, et est devenu la première présidente de la chaîne publique ViVe TV, puis de VTV. Élu députée en 2010, elle deviendra vice-présidente de l'Assemblée nationale de 2011 à 2015. Cette jeune femme, qui a consacré sa vie à la lutte sociale et à l'approfondissement de la démocratie dans son pays, a occupé plusieurs postes de la haute fonction publique. Elle a été Ministre de la Communication et de l'Information (2009–2010), Ministre de la Femme et de l'Égalité des genres (2016–2018). Elle est aujourd'hui Ministre des Communes depuis septembre 2018.

Le Ministère des Communes est situé dans le centre de Caracas dans un immeuble où furent relogés plusieurs vendeurs ambulants, il y a quelques années. Il apparaissait logique que ce ministère central déserte les quartiers administratifs traditionnels pour s'implanter aux côtés du Peuple. La ministre nous recevra dans son modeste bureau où trône côte à côte un portrait d'Hugo Chávez et de Josefa Camejo, une héroïne de la guerre d'indépendance du Venezuela : bon résumé iconographique du parcours politique de notre interlocutrice.

Pendant que Blanca répondait avec fougue et passion à mes questions, je pensais aux revendications des Gilets jaunes français, exprimées à plusieurs milliers de kilomètres de Caracas. En cause ? Les thèmes évoqués par la ministre vénézuélienne : l'Assemblée Constituante et la mobilisation populaire

pour écrire la nouvelle Charte suprême, les modalités du référendum révocatoire pour tous les élus, la force des conseils communaux et des communes —où toutes les décisions sont prises lors d'Assemblées générales—, la nécessité d'inventer de nouvelles formes de propriété pour développer le pays. Les paroles de Blanca Eekhout fusent comme une rafale de AK47, chaque balle est un concept qui fait écho aux préoccupations politiques exprimées sur les ronds-points de France.

L'autre son de cloche que vous pouvez lire ci-dessous témoigne de l'extraordinaire vivacité démocratique du Venezuela, qui marque la colonne vertébrale du projet politique de la Révolution bolivarienne. On comprend mieux alors la terrible violence politique et médiatique qui s'abat contre ce Peuple. La démocratie participative vénézuélienne doit être absolument balayée pour enrayer le risque de voir fleurir 1, 2, 3 Blanca. Pour que ce modèle ne donne pas d'idées à d'autres et ne menace pas le système politique encore dominant... pour l'instant.



Avec Blanca Eekhout, Caracas 2019.

Romain Migus : Quelles sont les racines de la démocratie participative au Venezuela ? Comment s'est construit le modèle démocratique de la Révolution Bolivarienne ?

Blanca Eekhout : Il faut commencer par le début de notre mouvement politique, ou en tout cas par la prise de pouvoir par le Commandant Chávez. Sa première action du gouvernement fut de convoquer un processus national constituant. Hugo Chávez a appelé le Peuple à refonder notre République. Avant cela, tout notre cadre juridique était déterminé par le pouvoir en place, par les oligarchies mais aussi par la dépendance historique héritée de notre histoire coloniale. Donc, refonder notre République a impliqué de changer de charte suprême, mais le plus important était de savoir qui allait participer à ce débat. La première action a donc consisté à convoquer un référendum pour mettre en place ce processus constituant. Ce fait politique extraordinaire avait pour racine historique le Congrès d'Angostura, réalisé sous l'égide de notre Libérateur Simon Bolivar, en 1819 (1). Bolivar donnera un discours historique lors de ce congrès et rappellera notamment : « Heureux le citoyen qui invoque et convoque son peuple, consulte la volonté du souverain ». C'est pour cette raison qu'au Venezuela, à partir de 1999, une fois que la nouvelle constitution est approuvée, notre démocratie est devenue participative et « protagonique ».

R.M : Excuse-moi de t'interrompre, mais pourrais-tu expliquer à nos lecteurs comment se sont organisés les comités constituants ? Comment s'est déroulé le débat au sein de la population pour nourrir de projets cette Assemblée Nationale Constituante ?

B.E : D'abord, il y a eu une élection nationale pour choisir nos représentants : il y avait des indigènes, des travailleurs et travailleuses, les femmes en tant que mouvement, les pêcheurs, les paysans, toutes les forces sociales, ceux qui étaient invisibles, ceux qui n'avaient jamais été consultés sur le destin de leur patrie ni sur les lois qui régissaient leur vie. Mais la véritable consultation a été réalisée lors d'assemblées de rue. On a créé différents mécanismes par lesquels on systématisait les propositions ; des camions recueillaient les propositions à travers tout le territoire national. Les mouvements initiaux, ceux du mouvement ouvrier, paysan, participaient par des lettres de propositions et de requêtes historiques.

Ce fut une consultation nationale très, très large et complète car le modèle duquel nous voulions sortir avait eu comme objectif l'application des mesures néolibérales dictées par le FMI et la Banque Mondiale. Ceci avait provoqué une réponse forte de la part du peuple qui était descendu dans la rue en 1989. Cet événement, que nous appelons le Caracazo avait été réprimé de façon très violente. Toutes les demandes qui s'étaient exprimées en réaction contre le modèle néolibéral ont fini par se trouver recueillies dans le processus constituant, en tant que demande de la République, pour garantir le droit à la Sécurité Sociale, la réaffirmation de notre droit à l'éducation gratuite, à la santé gratuite, à la redistribution des revenus, à la reconnaissance des droits indigènes, etc.

Au début, nous avions une révolte nationale mais nous n'avions pas encore un développement des mouvements sociaux suffisamment organisé. C'est la convocation du président à une Assemblée Nationale Constituante qui fait que nombre de ces mouvements se regroupent comme force nationale. On reconnaît alors, par exemple, la communication comme un droit de l'homme ; pour la première fois, les médias alternatifs commencent à occuper l'espace hertzien alors que dans le vieux modèle précédent, ceux-ci étaient considérés comme illégaux, pirates, et étaient sanctionnés. Nous avons mis en marche un processus de révision de la question pétrolière, ainsi que de la question agraire pour face à toutes ces pratiques terribles de saccage de la terre par les grands propriétaires ; c'est pour cela que le mouvement paysan avance à partir du processus constituant. Ce processus a été une impulsion pour que se développent, se consolident et se renforcent les différents mouvements sociaux dans notre pays.



« Nous sommes un Peuple constituant et souverain »

R.M : On peut dire que le processus constituant marque le départ d'une nouvelle démocratie. En quoi est-elle différente de la démocratie représentative dans laquelle vit la majorité des peuples du monde ?

B.E : En premier lieu, nous, nous avons innové en ce qui concerne l'exercice permanent du pouvoir et de la non-délégation de la volonté. C'est-à-dire que pour le peuple vénézuélien, notre souveraineté réside dans le peuple, elle ne peut pas être déléguée. C'est pour cela que nous dépassons le modèle de la démocratie représentative dans lequel tous les cinq ou six ans, selon les élections, le peuple finit par déléguer à un autre son droit de souveraineté. Dans le cas du Venezuela, il ne peut pas être délégué même si nous réaffirmons l'élection directe et universelle. Nous avons d'ailleurs, au Venezuela, battu des records, car nous avons eu 25 processus électoraux. Nous avons inclus lors de notre Constituante, la possibilité pour les citoyens d'organiser des référendum révocatoire à mi-mandat pour tous les élus. Nous avons été le premier pays à faire un référendum révocatoire pour le président de la République. Nous avons organisé un référendum révocatoire au président Chavez ; et il a été confirmé dans ses fonctions.

Mais, au Venezuela, je disais que l'exercice de la démocratie et de la participation n'est pas délimité

par des élections au terme d'un quinquennat ou sextennat. D'abord, nous élargissons les pouvoirs. Des trois pouvoirs traditionnels en démocratie (exécutif, législatif et judiciaire), nous en avons rajouté deux : le pouvoir électoral et le pouvoir moral. Le pouvoir électoral est devenu un pouvoir avec suffisamment de force et d'autonomie pour garantir des [élections libres, directes, transparentes, totalement automatisées](#) (2). Quant au pouvoir moral, il traite tout ce qui a à voir avec la défense du peuple (3), la fiscalité ; il est devenu un pouvoir important à l'intérieur de la République.

En plus de cela, nous avons établi quelque chose de plus important et de nouveau, c'est le renforcement du pouvoir populaire. Le pouvoir populaire, c'est l'exercice permanent de l'autogouvernement sur le territoire. Nous avons approuvé des lois pour organiser ce pouvoir populaire, et qui déterminent l'organisation, le développement économique de tout ce qui est ce modèle de transfert d'attributions politiques, de gestions de ressources économiques. C'est ce qui nous donne aujourd'hui une force dans le pays.

R.M : Avant de s'attaquer à l'expérience des communes, on va déjà parler des conseils communaux. La première loi de Conseil communal a été votée en 2006 et, je crois qu'il y a eu de nombreuses modifications pour l'adapter peu à peu à la réalité concrète. Ceci démontre aussi que le Venezuela est en train d'inventer un nouveau système et qu'au début en tout cas, il a tâtonné. On va poser une question basique, mais essentiel pour nos lecteurs qui ne savent rien ou presque du modèle de démocratie vénézuélienne : qu'est-ce qu'un conseil communal ? En quoi consiste-t-il ?

B.E : La loi des Conseils Communaux garantit l'exercice, à tous les niveaux territoriaux de nos communautés de voisinage, à tous les citoyens d'un territoire, de se réunir en Assemblée citoyenne. Ils décident des processus d'actions au cours d'une prise de parole générale. Grâce à des élections directes, lors des assemblées territoriales, il est décidé par l'Assemblée générale de qui est à la tête des projets, des comités, et de la mise en marche des politiques publiques sur le territoire. Nous avons également une loi pour organiser l'économie populaire, nous avons les lois qui régissent l'organisation des communes, ainsi que des lois de communication qui relèvent également du pouvoir populaire.

R.M : Qui décide du rayon d'action du Conseil Communal ? Par qui va-t-il être composé ? Quelle est la relation avec l'Etat et les échelons administratifs de la démocratie représentative qui continuent d'exister ?

B.E : Au sein du Conseil communal, les gens décident, en Assemblée de l'espace territorial qui va délimiter l'action de leur conseil. Les citoyens doivent être disposés à se regrouper volontairement en fonction de la délimitation géographique de leur territoire. Il y a des conseils communaux beaucoup plus petits, il y en a de plus grands ; s'ils se constituent dans les zones urbanisées, la population se concentre dans un immeuble, et cela peut dépendre de l'urbanisme. Dans les immeubles d'un même quartier, il peut y avoir deux ou même trois conseils communaux. L'assemblée de citoyens décide également de la capacité d'organisation. Pour nous, l'assemblée citoyenne est l'instance de délibération la plus importante ; c'est ce qu'il y a écrit dans [l'article 20 de notre loi des Conseils Communaux](#) (4). Elle est aussi l'organe de décision pour l'exercice du pouvoir des communautés de voisinage : la participation et le protagonisme populaire. Les décisions du conseil communal doivent s'appliquer de manière obligatoire. Le conseil communal est reconnu par toutes les autres autorités qu'elles soient municipales ou régionales. Les conseils communaux dans une communauté paysanne peuvent être constitués par un plus petit nombre de familles en raison de l'immensité de l'espace et de la faible concentration de population. Ainsi, les assemblées de citoyens établissent eux-mêmes la délimitation de leur espace territorial.



R.M : Comment les gens s'organisent-ils au sein du Conseil communal ?

B.E : Dans le Conseil communal, il y a des comités de santé, d'éducation, de culture, d'alimentation, de communication populaire, il y a aussi un comité de d'équité et d'égalité entre les genres, et bien d'autres comités en fonction de la réalité de la vie sur le territoire du Conseil communal. Mais il y a également un comité qui se charge de la question de l'économie et un autre qui se charge de la sécurité. Par sécurité nous n'entendons pas seulement la sécurité inter-personnelle, mais aussi la sécurité et la défense intégrale de notre territoire qui est constamment menacé par une invasion étrangère.

R.M : Combien de conseils communaux y a-t-il sur tout le territoire vénézuélien ?

B.E : En ce moment, il y en a 47.834. Cela représente l'équivalent de 14 millions de personnes.

R.M : Cet approfondissement de la démocratie directe et du pouvoir populaire vous a amené à reconsidérer le thème de la propriété (de la terre et des moyens de productions). Comment ces deux thèmes s'articulent-ils ? Pourquoi, aux cotés de la propriété privé ou publique avez-vous dû inclure la propriété sociale directe et indirecte ? Comment s'interconnectent l'économie populaire et le pouvoir populaire ?

B.E : Les unités de production familiale, nombre d'entre elles sont également discutées en assemblée citoyenne. Le développement d'une unité de production familiale, une Entreprise de Production Sociale, nombres de réalisations de ce type naissent dans le débat lors de l'assemblée de citoyens. En ce moment, nous sommes encore en train de travailler pour amplifier les types de propriété, non seulement les types d'organisation de propriété sociale mais aussi les types de propriété individuelle, familiale qui existent dans la commune et se mettent au service de la commune. Nous avons encore beaucoup à faire en ce qui concerne le développement d'un modèle économique communal, d'un circuit économique communal.

Les initiatives et les expériences de quelques communes sont extraordinaires, mais nous ne sommes pas encore parvenus à une articulation totale. Nous avons des systèmes de monnaie ou de banque communale qui existent, mais le développement est inégal. Il y a des communes qui ont réussi à dépasser les attentes même de ce que permettait la capacité productive et d'autres qui ne sont pas parvenues à s'articuler au niveau économique et continuent d'être des expériences isolées. Aujourd'hui, nous faisons un travail important pour systématiser la propriété sociale et collective. Nous nous inspirons aussi des conseils paysans qui ne fonctionnent pas tous selon la propriété sociale. Les paysans ont la propriété de leur terre, propriété individuelle ou familiale, et néanmoins, à partir d'expérience coopératives, ils finissent par se rassembler pour que s'ajoute toute la production d'une commune à un effort collectif bien que la propriété soit diversifiée. Les mécanismes et les types de propriété sont diversifiés sur le territoire communal et nous affrontons un défi énorme qui consiste à garantir que tout permette l'autogestion, l'autonomie alimentaire et le renforcement économique sur le territoire.

R.M : Venons-en à la Commune. **Qu'appellez-vous une Commune au Venezuela ? Comment expliquerais-tu à une personne qui ignore tout de ce processus politique de premier ordre, ce qu'est une commune et comment fonctionne-t-elle ? Quelle est la relation de la Commune avec les Conseils communaux ?**

B.E : Peut-être que la première chose serait de dire qu'il s'agit d'un regroupement de conseils communaux mais c'est beaucoup plus que cela. L'idée est que toutes les forces et les mouvements présents sur un territoire forment une commune. En plus des Conseils communaux, on trouve dans la Commune les conseils de jeunesse, les conseils paysans, les Conseils de production des travailleurs ; tout ce qui fait la vie politique et économique d'un territoire vient former la commune. Les différents comités qui forment un conseil communal ont ensuite un porte-parole, qui, dans la commune, participe aux instances d'autogouvernement. Un porte-parole de chaque conseil communal siège au parlement de la commune. L'idée est que cela constitue un système d'agrégation et détermine une nouvelle géométrie du pouvoir. L'objectif est qu'à un moment donné, ce modèle communal dépasse les structures héritées de notre vieil état, où le modèle administratif est basé sur la mairie, ou le gouvernement régional. Ces structures qui nous viennent de la colonisation sont très liées au vieux modèle de démocratie représentative. Elles ne relèvent pas du système permanent et direct d'autogouvernement du peuple sur un territoire qu'il a lui-même décidé. Aujourd'hui au Venezuela, il existe 3078 communes de ce type. Dans la commune et le conseil communal, l'assemblée de citoyens est l'instance supérieure, raison pour laquelle elle permet une démocratie permanente qui ne peut être déléguée. C'est une démocratie pleine, elle est participative, protagonique.

R.M : **Quelle est la relation entre cet État communal qui prend forme et les structures traditionnelles de l'État vénézuélien ?**

B.E : Les vieilles structures de l'État, les mairies, les conseils municipaux, les gouvernements régionaux, continuent d'avoir un rôle. Nous les avons maintenus, nous les avons rénovés, nous continuons d'organiser des élections — que le chavisme vient de gagner, d'ailleurs — mais nous croyons que, si le pouvoir réside dans le peuple, l'exercice de démocratie par ce souverain qu'est le peuple doit être permanent, et le développement de politiques publiques doit être également entre les mains du peuple. C'est pourquoi, pour nous, le pouvoir de la commune et du conseil communal constitue la base de ce que doit être le nouvel État, un État véritablement populaire, un État qui rompt avec la bureaucratie, avec l'héritage de ce modèle de fausse démocratie bourgeoise et représentative. Nous sommes dans un processus d'invention permanente avec des erreurs et des réussites mais nous essayons de construire un autre modèle. Nous ne pouvons être protagonistes de notre processus politique qu'en le faisant, qu'en nous rencontrant, qu'en débattant, qu'en le discutant dans le même temps où nous sommes un acteur protagonique de ce changement.



Assemblée générale pour élire l'autogouvernement de la Commune Simon Bolivar dans l'Etat rural d'Apure (photo : Carolina Cruz)

R.M : Si le Conseil communal dépend en partie des instances administratives locales ou nationales pour financer ses projets, la Commune entend être véritablement autonome. Qu'en est-il de l'économie communale ?

B.E : La commune a son mode de fonctionnement propre mais elle intègre les initiatives de l'Etat central comme la création de comité pour la protection sociale ou [le Carnet de la Patrie](#) (5). Elle se charge aussi de nouvelles tâches. A cause de la guerre que nous subissons, les [Comités locaux d'approvisionnement et de production \(CLAP\)](#) ont été créés et se chargent de la distribution directe de l'alimentation dans la Commune, maison par maison (5).

Il faut que la Commune soit autosuffisante dans le temps, et qu'elle ait les capacités de produire dans tous les secteurs : agricole, touristique et même dans l'industrie communale car nous avons développé, grâce à l'investissement de l'État, des processus industriels communaux qui garantissent tant l'approvisionnement au niveau de la commune que l'échange et l'apport au niveau national. Le développement économique de la commune est un élément fondamental pour qu'une commune soit une commune. Dans ces temps de guerre, la production est une impérieuse nécessité. Mais il y a aussi des processus différenciés : la capacité de production n'est pas la même dans une zone urbanisée que dans une communauté rurale.

R.M : Évidemment.

B.E : Néanmoins, dans les communes urbaines, nous avons des boulangeries communales, des potagers communaux, les gens commencent surtout à développer l'activité textile et nous avons obtenu, qu'à l'intérieur d'une commune urbaine, il existe des brigades de production auxquelles l'Etat a attribué des terres pour qu'ils produisent dans des zones rurales et rapportent les produits en zone urbaine.

R.M : Quel est le lien entre l'État, le Ministère des Communes, dont tu es la plus haute représentante, et les communes elles-mêmes ? C'est-à-dire entre cet État hérité mais également nécessaire pour appliquer une macro-politique, et les forces populaires organisées ?

B.E : Le Ministère des Communes promeut l'organisation de la Commune, il facilite les mécanismes pour qu'elle soit légale, pour qu'elle s'organise, pour que l'on forme les citoyens et citoyennes et qu'ils puissent se constituer en conseils communaux puis en commune. Ainsi, l'une des principales tâches est de promouvoir l'organisation du peuple pour qu'il parvienne à établir ses propres mécanismes d'autogouvernement. L'un des éléments également important, c'est la formation. D'une part, dans le processus de production et d'autre part dans la mise en marche des politiques sur le territoire, des politiques publiques qui se font au niveau de la commune. Nous soutenons de fait tous les leaderships naissants pour que se constituent des Communes.

Mais, il y a un autre élément qui représente une tâche importante pour nous en tant que ministère. Il nous faut permettre l'articulation nationale de toutes les communes. Le commandant Chávez disait qu'une commune isolée pouvait même être contre-révolutionnaire. La seule façon pour qu'elle soit révolutionnaire, profondément démocratique et transformatrice, c'est qu'il y ait un tissu social communal, qu'il y ait une véritable articulation entre toutes les communes. Nous favorisons l'organisation de Congrès et de rencontres entre les communes. Lors d'une récente rencontre nationale que nous avons organisé, a surgi l'idée de la création d'une Université des Communes. Ou plutôt devrais-je dire d'une Multiversité plutôt qu'Université. Tout ce travail de mise en relation dépend du Ministère. Celui-ci apporte, lorsque cela est nécessaire, des ressources pour le développement d'initiatives de production, des semences pour l'agriculture, des outils, des machines.

Mais l'organisation des communes ne peut relever exclusivement de la responsabilité du Ministère des Communes. Il existe un tel niveau de développement des forces communales qu'elles-mêmes sont et doivent être promotrices de la création d'autres communes, et organisatrices de ce grand mouvement communal national. Nous sommes donc dans une phase de transfert de pouvoir et d'attributions que détient le Ministère aux communes. Pour l'organisation du territoire, l'un des mécanismes est : « la commune sème d'autres communes ». Une commune pionnière, entreprenante qui s'est développée de façon importante économiquement, socialement et au niveau politique devient un facteur multiplicateur des communes à partir de son fonctionnement.



La ministre des Communes Blanca Eeckhout lors d'un échange avec les comuneros

R.M : Quels sont vos prochains défis politiques ?

B.E : Nous pensons que l'exercice permanent de la démocratie est plus que jamais nécessaire. C'est pourquoi, il nous faut accélérer le transfert de nouvelles attributions au mouvement communal. Nous sommes actuellement dans une phase d'organisation d'élections pour garantir le renouvellement des leaderships, et le renforcement des assemblées citoyennes. Et nous organisons ceci dans un scénario complexe, à cause de toutes les menaces et les attaques contre notre pays, ainsi que la guerre économique qui s'abat contre le Venezuela.

R.M : Dernière question, quelle est l'importance du thème de la démocratie pour la Révolution Bolivarienne au Venezuela ?

B.E : La Révolution bolivarienne au Venezuela existe parce qu'il y a un peuple organisé qui exerce le pouvoir. Sans cela, nous n'aurions pas pu supporter les terribles attaques dont nous sommes victimes depuis vingt ans. On nous a appliqué toutes les doctrines de guerre pour transformer le Venezuela en un État voyou, failli, nous vivons sous la menace permanente de coups d'état et d'une intervention militaire. Dans ces circonstances, dans les moments les plus difficiles, la Révolution a toujours convoqué le peuple souverain, comme ce fut le cas encore lors du processus constituant que nous avons initié en 2017.

Cette année là, alors que nous affrontions depuis plusieurs semaines un épisode insurrectionnel qui pouvait provoquer une guerre civile dans le pays, le président Nicolas Maduro a décidé de consulter le peuple, et de convoquer de nouveau une Assemblée Constituante. Ce processus a été encore plus démocratique que celui que nous avons fait en 1999 car le processus d'élections a été territorial et par secteurs de la population. Nous avons choisi de façon directe nos propres porte-paroles pour les personnes âgées, pour les personnes présentant un handicap, pour les paysans, pour les pêcheurs, pour la jeunesse, pour les travailleurs, pour les communes, pour toutes les forces vives de notre pays. Il y a des représentants de tous les secteurs dans notre Assemblée Nationale Constituante.

Actuellement, il y a un débat sur tout, ouvert, acharné, mais ce qui était fondamental pour aller à cette Assemblée Nationale Constituante, ce fut de chercher la paix. Ce qui démontre que la démocratie apporte la paix, la vraie démocratie, celle qui ne réduit pas la volonté du peuple, qui n'est pas la démocratie représentative. La démocratie participative et protagonique est une garantie de paix et c'est la garantie d'une Patrie. Dans les moments les plus difficiles, notre président Nicolas Maduro, de même que le Commandant Chavez avant lui, a constamment appelé au dialogue, à la négociation, à écouter les autres, et il a assumé au sein de ce dialogue des engagements énormes, comme rénover tous les pouvoirs au beau milieu d'une guerre.

En 2017 et 2018, au milieu [de la guerre économique](#) (6), de la guerre terroriste, de la tentative de guerre civile (7), nous avons convoqué un processus constituant et nous avons gagné. La voix du peuple est la voix de Dieu, elle s'est manifestée et nous avons retrouvé la paix le lendemain de l'élection des députés constituants. Puis, nous avons convoqué des élections municipales et régionales

et enfin une élection présidentielle, et nous avons gagné. Je crois que, difficilement, en plein état de siège, en situation de blocus, un gouvernement se soumet à autant d'élections comme nous l'avons fait. C'est la confiance du peuple, c'est l'exercice direct et réel de la volonté du peuple de vivre en démocratie et d'avoir la paix. Devant toutes les menaces de la barbarie fasciste, je ne crois pas qu'il existe d'autres façons de garantir notre révolution, si ce n'est par une démocratie totale. Parce que, ainsi, c'est le peuple entier qui est concerné et qui s'unit pour la défendre.

C'est cela un peuple en mouvement. Et pour être en mouvement, il doit être protagoniste de son destin. Il ne peut être un « invité de pierre ». C'est pourquoi, malgré les mensonges médiatiques, malgré le fait que des millions d'hommes et de femmes ont été rendu complètement invisibles, ils continuent de défendre cette révolution. Si nous résistons et que nous continuons d'avancer, c'est parce que le peuple est un véritable acteur politique, parce que cette démocratie est une vraie démocratie.

Extrait de notre rencontre avec Blanca Eekhout (en français)

*Cette interview serait sûrement encore un fichier .mp3 dissimulé dans un des nombreux dossiers de mon ordinateur sans l'aide précieuse et admirable de **Sylvie Carrasco** qui nous a aidé à la transcrire et à la traduire. Qu'elle en soit mille fois remerciée.*

Notes ajoutées par nous :

- (1) Convoqué par Simon Bolivar le 15 février 1819 dans la ville d'Angostura (actuelle Ciudad Bolivar) au Venezuela, cette Assemblée constituante avait pour but d'organiser administrativement et législativement les territoires libérés de l'Empire espagnol ou en passe de l'être.
- (2) Pour connaître comment fonctionne le pouvoir électoral, et le système électoral vénézuélien, lire Romain Migus, « Tout comprendre à la nouvelle offensive contre le Venezuela », *Venezuela en Vivo*, 09/01/2018, <https://www.romainmigus.info/2019/01/tout-comprendre-sur-la-nouvelle.html>
- (3) Le défenseur du Peuple est une figure équivalente au Défenseur des droits, en France.
- (4) « Ley Organica de los Consejos Comunales », publié au journal officiel n°39.335, 28/12/2009, disponible sur <http://www.minci.gob.ve/wp-content/uploads/downloads/2012/11/LEY-CONSEJOS-COMUNALES-6-11-2012-WEB.pdf>
- (5) Pour comprendre le système du Carnet de la Patrie ou des CLAP, lire Romain Migus, « Entre mesures d'urgence et construction de l'Etat. Chroniques d'en bas n°4 », *Venezuela en Vivo*, 02/08/2018, <https://www.romainmigus.info/2018/08/entre-mesures-durgence-et-construction.html>
- (6) Pour se rendre compte de la férocité de la guerre économique contre le Venezuela, lire Romain Migus, « Chronologie actualisée des sanctions économiques contre le Venezuela », *Venezuela en Vivo*, <https://www.romainmigus.info/2019/01/chronologie-des-sanctions-economiques.html>
- (7) Lire Maurice Lemoine, *Chronique d'une déstabilisation*, Montreuil : éd. Le Temps des Cerises, 2019.

Source : <https://www.romainmigus.info/2019/06/la-democratie-participative-au.html>

• Ensuite, je vous signale ce tout récent entretien, passionnant et important, de Romain Migus avec Vincent Lapierre (lui aussi un connaisseur du Venezuela), exposé à écouter le crayon à la main pour mieux fixer les noms et les dates :

Comprendre la situation au Venezuela

- Ensuite, cet entretien de Romain avec l'excellent [Michel Collon](#) ([Investig'Action](#)) :

Qu'est-ce que les Gilets Jaunes en ont à foutre du Venezuela ?

GILETS JAUNES ET AMÉRIQUE LATINE

*Texte traduit par Claudia Karlinsky

1. Le PIB de la ville de Buenos Aires représente 25% du PIB national ; Ka Nation 13-08-20022.Ana Maria Fernandez, “ El mar en una botella ”, publié par la revue “ El campo grupal ” AÑO4, n°32-Marzo 2002, Buenos Aires,

3. Pour voir une analyse minutieuse par rapport aux années quatre-vingt-dix en Amérique Latine voir Brieger, Pedro : “ De la década perdida a la década del mito neoliberal ”.In La globalizacion economico-fiannciera. Su impacto en América Latina (AAVV) Ed. CLASCO5.Clarin, 10 juin 1999

6. Clarin, 23 novembre 2001

7. Clarin, 17 décembre 1999

8. Ariel Ogando : Desocupados y cortes de ruta en el noroeste argentino ”. in Revista Herramienta n°15. Buenos Aires, Automne 2001

9. Voir Tony Flores. De la culpa a la autogestion. Un recorrido del movimiento de Trabajadores Desocupas de La Matanza. MTD Editora, Buenos Aires, décembre 2002.

10. Voir le travail de Nicola Inigo Carrera et Maria Cella Cotarelo “ Clase y protesta social en la Argentina de los “ 90 ”. Agencia Wayruro, 26 juin 2001.

11. “ Una investigacion de la UBA sobre las fabricas recuperadas por sus obreros ” in Pagina 12, 5 janvier 2003

12. Pour comprendre en profondeur le phénomène des “ nouveaux pauvres ” voir l'excellent travail d'Alberto Minujin et Gabriel Kessler “ La nueva pobreza en la Argentina. ” Buenos Aires. Ed Planeta, 1995

13. Voir Pedro Brieger “ Testimonio de una pueblada ”, in El GRANO DE ARENA n° 120, 26/12/2001

14. Voir Emilio Cafassi : Olla a presion (cacerolazos, piquetes y asambleas sobre fuego argentino. Univ. De Buenos Aires, avril 2002, Pgs 79-82

15. Avant De la Rua, les présidents suivants sont tombés suite à des mobilisations populaires : Fernando Collor de Melho au Brésil, en décembre 1992, Carlos Andrés Perez au Vénézuéla en mai 1993, Abdalla Bucaram en Equateur en février 1997, Raul Cubas Grau au Paraguay en Mars 1999, Jamil Mahuad en Equateur en janvier 2000 et Alberto Fujimori au Pérou en novembre 2000.

16. Alejandro Horowicz, dans Oscar Caram ‘que se vaya todo’, Manuel Suarez Editor, Buenos Aires

2002, pag. 22.

17. Pagina/12, 20 janvier 2001

18. Asucena , Assemblée d'Almagro ; in Oscar Caram, opus cité page 30

19. S'il est vrai que l'essor de ces assemblées semble la conséquence du ras le bol public face aux conduites peu dignes de confiance de la classe politique, l'on doit tenir compte du fait que de tels mécanismes de délibération populaire renferment un danger, de par leur nature, on peut les rapprocher de l'inquiétant modèle de décision des " soviets ", (La Nacion , 14 février 2002)

20. Denis et Joelle Chassin : Pour comprendre la crise argentine. Institut d'études politiques. Strasbourg. Janvier 2003, pag. 186

21. Pollo (pseudonyme) " Para militantes y militados ", 13 février 2002, in [www. Indymedia.org](http://www.Indymedia.org)
5e22. Modesto Emilio Guerrero : " Emergencia y desafios de las asambleas barriales ", Revista Herramienta N°19, Automne 2002, Buenos Aires."

23. Modesto Emilio Guerrero ; " Emergencia y desafios de las asambleas barriales ", Revista Herramienta N° 19, Automne 2002, Buenos Aires, Argentine.

24. Julieta Mira y Carlos Juarez Aldazabal " Cultura y politica en un barrio : La trama de la Asamblea de Palermo Viejo ". Soutenance présentée aux Vèmes journées de sociologie de la UBA, novembre 2002

26. Gustavo Vera, Asamblea Popular 20 décembre, Parc Avellaneda ; in Oscar Caram, Opus. Cité page 80

27. Entrevue avec Anibal Quijano, Buenos Aires, Juillet 2002.

28. Cristina Feijoo et Lucio Salas Oroño ; " Las asambleas y el movimiento social ". In qué son las Asambleas populares. Ed. Continente/Pena Lillo ; Buenos Aires 2002..Pag.2429. Entrevue avec Toty Flores, janvier 2003.30. Entrevue avec Silvano Villagra, janvier 2003.

Source : <https://www.romainmigus.info/2019/05/pedro-brieger-les-assemblees-de-voisins.html>

Michel Collon résume son livre (important) : « les 7 péchés d'Hugo Chavez » :



<https://www.legrandsoir.info/les-7-peches-d-hugo-chavez.html>

Voici aussi un débat très intéressant sur le Venezuela, sur RT France avec Frédéric Taddeï, en janvier 2019, où Romain Migus est accompagné de Maurice Lemoine (une autre référence absolue pour comprendre l'Amérique Latine, de mon point de vue) pour contrer les erreurs de Renaud Girard et Gabriel Giménez-Roche :

Interdit d'interdire : La crise vénézuélienne : le débat

Il faut aussi signaler une passionnante série d'articles de Romain pour comprendre la guerre qui vient contre le Venezuela :

Comprendre la Guerre qui vient

Romain Migus : « La guerre contre le Venezuela a déjà commencé. Mais une offensive d'envergure est en train de se préparer contre le pays caribéen, que seule la capitulation totale, ou la disparition du camp bolivarien, pourraient endiguer. Comme ces options ne sont pas à l'ordre du jour, le conflit militaire contre le Venezuela prend chaque jour un peu plus forme.

Comment comprendre la guerre qui s'annonce ? Quels seront les acteurs impliqués dans ce conflit ? Quelles seront les stratégies mises en place pour dévaster le pays ? Dans cette analyse en cinq parties, nous tenterons d'apporter des éléments de réponse pour que nos lecteurs comprennent toutes les dimensions d'un affrontement qui paraît inéluctable. »

1^{ère} partie : **Le rôle des Etats-Unis et de leurs alliés** (22÷05÷2019). [Lire l'article](#)

2^{ème} partie : **Constitution d'une armée parallèle** (03÷06÷2019). [Lire l'article](#)

3^{ème} partie : **Les combattants vénézuéliens (déserteurs, civils et criminels)** (07÷06÷2019). [Lire l'article](#)

4^{ème} partie : **Les éléments étrangers (mercenaires, paramilitaires et forces spéciales)** (11÷06÷2019) [Lire l'article](#)

5^{ème} partie : **La stratégie d'agression contre le Venezuela.** (19÷06÷2019). [Lire l'article](#)

Tout ça est passionnant, je trouve, très proche des préoccupations des gilets jaunes constituants français, très utile pour tenir bon et pour progresser.

Bon travail à tous pour découvrir tout ça.

Étienne.

Fil Facebook correspondant à ce billet :